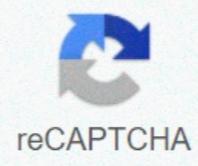




I'm not a robot



Continue

Droit commercial pdf s4

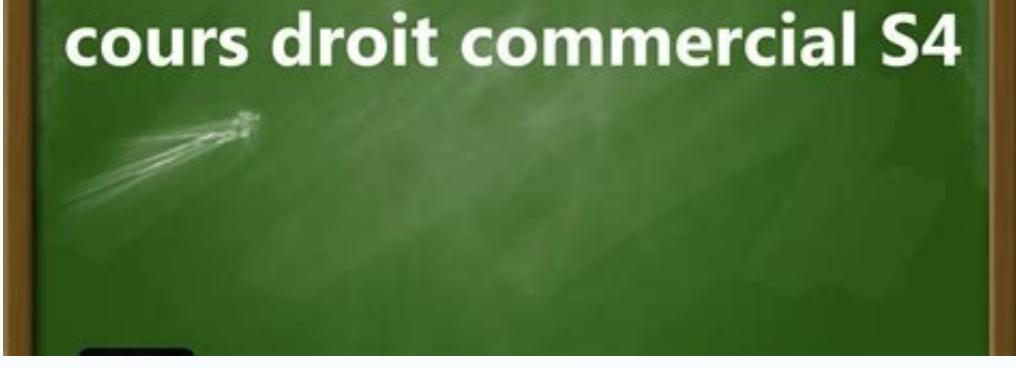
Qcm droit commercial s4 pdf. Résumé droit commercial pdf s4. Droit commercial s4 pdf. Droit commercial et des sociétés s4 pdf. Droit commercial s4 karim économiste pdf.

Ce document de résumé de cours droit commercial s4, avec solution détaillées, pour les étudiants des sciences économiques et gestion, n'oubliez pas que le savoir ne vaut que s'il est partagé. Définition de droit commercial Le droit commercial est défini comme l'ensemble des règles de droit privé applicables aux commerçants et aux actes de commerce. Conception objective: le droit commercial c'est le Droit des contrats et obligations commerciales. Conception subjective: le droit commercial est celui des commerçants et entreprises commercantes Plan du résumé Première partie Les sources du droit commercial Les caractéristique de droit commercial et droit civil Le commerçant personne physique Vs personne morale Les obligations des commerçants Actes de commerce Le registre de commerce Deuxième partie Fonds de commerce Composantes du fonds de commerce Les opérations relatives au fonds de commerce Télécharger résumé de droit commercial s4 pdf Accueil COURS S4 Résumé droit commercial s4 droit commercial est la partie du droit privé qui traite de l'exercice de la profession de commerçant et qui forme le système juridique applicable aux actes de commerce.

Ainsi, il régit l'activité des commerçants (conception subjective du droit commercial), mais il s'applique également aux non-commerçants quand ils accomplissent un acte de commerce de manière occasionnelle (conception subjective du droit commercial). Son objectif est d'assurer la sécurité, l'efficacité et la productivité des échanges économiques. Le droit commercial est un droit spécial, dans le sens où il déroge aux règles du droit civil. Le droit commercial est le produit des nécessités de l'activité commerciale. Ainsi, il vise à assurer la sécurité des échanges économiques, leur efficacité, leur productivité.



Contrairement au droit civil qui protège la partie faible, y compris d'elle-même, le droit commercial sanctionne tout manquement sans possibilité d'échappatoire. Partie I-Les sources du droit commercial II-Les caractéristique de droit commercial et droit civil III Le commerçant personne physique Vs personne morale IV LES OBLIGATIONS DES COMMERCANTS V Actes de commerce VI - le registre de commerce Partie 2 I-fonds de commerce II- Les opérations relatives au fonds de commerce III-Composantes du fonds de commerce. battery bar full crack Téléchargez ici le résumé ADVERTISEMENT Aidez la recherche scientifique Veuillez S.V.P répondre à ce questionnaire, 2 min QUESTIONNAIRE Dans cette page vous pouvez télécharger gratuitement tout Formations, Cours, Résumé Droit Commercial PDF pour Bachelor/Licence de Droit Français (1ère année L1 S1 S2). Plus QCM et Examens. Tout en PDF, Tout est Gratuit. Nous serons très heureux si vous nous laissez un commentaire. Droit Commercial PDF Le droit commercial peut se définir comme la branche du droit privé relative aux opérations juridiques accomplies par les commerçants, soit entre eux, soit avec leurs clients.



On peut le définir aussi comme un ensemble des règles juridiques applicables aux commerçants dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle, qu'elle soit exercée à titre individuel ou sous forme sociétaire. Ainsi le droit commercial est le droit qui s'applique spécialement à certaines personnes : Les commerçants (personnes physiques) et les commerçants (personnes morales). Et à certaines opérations juridiques (régime des actes de commerce, les effets de commerce, fonds de commerce...). L'apparition du droit commercial s'explique par la spécificité du commerce qui nécessite : Une grande rapidité d'exécution des opérations ce qui empêche ou rend difficile la constitution de moyens de preuves. La mise en œuvre de moyens matériels tels que les brevets d'invention originaux. La rigoureuse ponctualité dans le respect des échéances de la mise en place de procédures tenant à éliminer les commerçants défaillants. Dans sa vision subjective : Il régit les commerçants. Du point de vue juridique le commerçant n'est pas seulement celui qui fait le négoce : c'est-à-dire, qui accomplit une activité commerciale : distribution, achat et vente. L'industriel appartient également à la catégorie de commerçant. On le trouve donc dans le secteur de production ; on le trouve encore dans celui des services : transporteur, assureur, banquier. En vérité, l'homme d'affaires est la figure centrale du droit commercial. En revanche, et même si économiquement parfois, leur statut est proche, les professions libérales et agricoles échappent par tradition à l'emprise du droit commercial. Dans sa vision objective : Le droit commercial régit les actes de commerces, qui ne sont pas réservés à l'usage des seuls commerçants. Ainsi la signature d'une lettre d'échange est un acte de commerce, quelle que soit la qualité (civile ou commerciale) de ceux qui interviennent. Droit des échanges : Le commerce, c'est l'échange, la spéculation. Le droit commercial traduit un état social où les hommes visent à conquérir le bien-être et la richesse. Il refuse le gratuit, le bénévolé et le sentimental. Droit de l'entreprise : Le D.C est tout entier imprégné de l'esprit d'entreprendre. 166 bus schedule nj transit.pdf

Le droit commercial

Introduction

Section 1 : Définition

Le droit commercial est une branche de droit privé qui régit les opérations passées par les commerçants et dans l'exercice de leur activité.

Constituant au sens large : considérer les industriels, les activités financières (banques, assurances, etc.)

Cette définition ne correspond plus à la réalité. Dans la pratique, on parle plutôt de droit des affaires ou de droit commercial ou les règles de l'entreprise par lesquelles ces dernières sont organisées.

C'est un véritable concept qui pour les matières d'un texte de loi attribue expressément

Tribunaux d'exception qui interviennent en première instance (premier degré) dans les matières commerciales.

C'est un véritable concept qui pour les matières d'un texte de loi attribue expressément

Section 2 : Les tribunaux de commerce (ou juridiction commerciale)

Tribunaux d'exception qui interviennent en première instance (premier degré) dans les matières commerciales.

C'est un véritable concept qui pour les matières d'un texte de loi attribue expressément

Section 3 : L'organisation du tribunal de commerce

Juridiction composée de juges qui ne sont pas des magistrats de profession. Ce sont des juges élus.

Aller à la page

Elus au suffrage indirect à 2 degrés - les électeurs élisent des délégués consultaires qui élisent les juges.

11_Elections des délégués consultaires - élus pour 5 ans par les électeurs

-des personnes physiques inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés

-des organismes qu'ils déclarent à l'activité de leur époque

-des sociétés commerciales, les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPCI)

-des caisses employées par les catégories précédentes. Uniquement ceux qui réalisent des opérations commerciales

-des membres en exercice et les anciens membres des tribunaux de commerce qui demandent à être inscrits sur la liste électorale

1/28

On ne gère pas le patrimoine d'un incapable comme on gère un fonds de commerce ou une société commerciale. Pour cet esprit, on trouve que le D.C exige la souplesse : limiter au maximum les entraves à l'action des entreprises. Les techniques laissent une grande part à la liberté des parties (solutions des conflits, la liberté de preuve). La rapidité : le temps commercial est plus court que le temps civil. Les commerçants peuvent conclure leurs contrats par les moyens les plus rapides (téléphone, fax, net...) sans avoir à se soucier du formalisme des écritures qu'exige le droit civil. Aussi bien la mise en place d'une durée de prescription plus courte de 5 ans (Art 5 du C.C). Droit de professionnels : Les acteurs du D.C sont des professionnels industriels ou commerçants. Cette qualité permet de comprendre la rigueur des sanctions en D.C. Lorsque le débat n'oppose plus deux professionnels, mais un particulier et un professionnel, le changement des règles s'opère pour faire un équilibre entre les deux parties (Art 4 C.C) Introduction Chapitre 1 : Le commerçant 1 le statut du commerçant 2 les obligations du commerçant Chapitre 2 : les sociétés commerciales 1 les sociétés de personnes 2 les sociétés de capitaux Chapitre 3 les fonds de commerce 1 la composition du fond de commerce 2 les opérations relatives aux FCNNOTE. N'oubliez pas de voir les autres Unités d'enseignements (matières/modules). Tournez à la page principale de Droit Français pour voir la totalité des modules (cours, résumés, formations, leçons, exercices, TD, examens, QCM, livres). Ou visitez directement ces Unités d'enseignements proposées: Par : EL KHALIL EL MEZDIDCHY (Professeur chercheur en droit privé) Le droit commercial peut se définir comme la branche du droit privé relative aux opérations juridiques accomplies par les commerçants, soit entre eux, soit avec leurs clients. On peut le définir aussi comme un ensemble des règles juridiques applicables aux commerçants dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle. Ainsi le droit commercial est le droit qui s'applique spécialement à certaines personnes: Les commerçants (personnes physiques) et les sociétés (personnes morales). Et à certaines opérations juridiques (régime des actes de commerce, les effets de commerce, fonds de commerce...). Le plan de cours Introduction: I-Définition II-Evolution du droit commercial au Maroc III-Domaine du droit commercial IV-Spécificité du droit commercial V-Les sources du droit commercial Première partie: le commerçant Chapitre 1: le statut du commerçant Section 1: Conditions tenant à la personne I-Conditions visant à protéger la personne: la capacité commerciale II-Conditions visant à sauvegarder l'intérêt général Section 2: conditions tenant à l'activité I- l'accès au droit commercial II-L'organisation du droit commercial III-Les inscriptions au registre de commerce IV-Les sanctions par défaut d'inscription Section 2 : La tenue de la comptabilité I-L'objet de la comptabilité II-la tenue de la comptabilité III-La finalité de la comptabilité Deuxième partie: Le fonds de commerce Chapitre 1: Le statut juridique du fonds de commerce Section 1: Les éléments du fonds de commerce I-Les éléments corporels II-Les éléments incorporels Chapitre 2: Les opérations relatives au fonds de commerce Section 1: La vente du fonds de commerce I-La protection du vendeur II-La protection de l'acheteur III-La protection des créanciers du vendeur Section 2: L'apport du fonds de commerce en société I - La publicité légale II -L'option des associés Section 3: Le nantissement du fonds de commerce I -Les conditions du nantissement II-Les effets du nantissement Section 4: La gérance libre I -Les règles relatives à la publicité II -Les effets de la location gérance Télécharger cours de droit commercial s4 pdf